

Titre : Avis d'appel d'offres visant à la cartographie des écoles doctorales de Madagascar

Pas de chapeau

Dans les décisions du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESUPRES), le basculement vers le système LMD devra être effectif en 2014. Plusieurs directives ont ainsi été établies, par l'intermédiaire de textes réglementaires, de directives, de sensibilisation des enseignants et des chercheurs.

Dans cette optique, les universités publiques et privées se sont attelées à organiser les départements, les facultés pour la création des écoles doctorales.

Le MESUPRES, via cet appel d'offres, vise à recruter un consultant en charge de l'évaluation scientifique et technique de ces écoles doctorales.

Vous trouverez ci-dessous le détail des termes de référence et de l'appel d'offres.

Les offres doivent être remises à la Direction Générale de la Recherche et du Partenariat du MESUPRES.